

AXE N° 4- FACILITER LES PROCEDURERES DOUANIERES

Les exigences de facilitation et de sécurisation des transactions commerciales, la nécessité d'attirer mais aussi de fixer les investisseurs interpelle les douanes à une réponse globale basée sur la simplification, la célérité, la transparence, la prévisibilité et la réforme des procédures douanières tout en assurant la sécurisation et une collecte optimale des recettes. Le recours à des technologies de l'information et de la communication est devenu incontournable pour un dédouanement électronique des marchandises.

Objectifs	Actions à Mener	Structures Responsables	Délai de réalisation		Indicateurs de Performance	Résultat Attendus
			Début	Fin		
1) Améliorer les procédures de dédouanement par l'utilisation de matériels modernes de contrôle	a) Installer des ponts bascules dans (2) deux bureaux frontaliers terrestres	MB/DGD/SMG/RSS	Janvier	Décembre	Ponts bascules installés	Contrôle renforcé Recettes améliorées
	b) Informatiser les bureaux des douanes de l'intérieur	DGD/DIS/SMG	Janvier	Décembre	Sydonia world installé au moins dans 2 bureaux	Recettes sécurisées
	c) Mettre en place un processus évoluant vers le statut d'opérateur économique agréé (OEA)	DGD/DLRRRI/ DRED	Janvier	Décembre	Au moins 5 opérateurs économiques sont sélectionnés	Les opérateurs sélectionnés sont satisfaits

					et sont en expérimentation	
2) Développer des outils informatiques modernes et innovants pour sécuriser les recettes douanières et optimiser le rendement des services	Mettre en place les systèmes permettant aux usagers de payer par voie électronique les droits, taxes, redevances et autres impositions recouvrés par les douanes à l'importation, à l'exportation ou en transit	MB/DGD/DIS/ BCRG/DLRRRI ETI	Janvier	Décembre	Au moins 50% des paiements des droits et taxes sont effectués par voie électronique	L'administration dispose d'un système de paiement par voie électronique
3) Favoriser l'application volontaire de la réglementation	Mettre en place des mécanismes et procédures permettant aux usagers de solliciter et d'obtenir de l'administration des douanes des décisions anticipées relatives au classement tarifaire, à l'origine des marchandises, à la méthode d'évaluation en douane et à la procédure douanière	MB/DGD/ DLRRRI/DR PACCAF	Janvier	Décembre	L'administration dispose de procédures permettant d'obtenir des décisions anticipées	Au moins 80% des demandes sont satisfaites

4) Maitriser les exonérations, les régimes suspensifs et l'évaluation en douane	a) Opérationnaliser le module exonération de Sydonia world	DGD DLRRI DIS	Janvier	Mars	Le module exo est opérationnel	Les exonérations mieux maitrisées et les recettes améliorées
	b) Mettre en place au sein du BRE une cellule de suivi des régimes suspensifs (AT, entrepôt etc..) et des projets	DGD DLRRI DIS/DRCC/BRE	Janvier	Mars	Une cellule de suivi est mise en place et est opérationnelle	Les régimes suspensifs sont mieux maitrisés
	c)Mettre en production le module valeur de Sydonia world	DGD/DLRRI/ DIS	Janvier	Mars	Le module valeur est opérationnel	Les recettes sont mieux sécurisées
	d) Etendre la dématérialisation du dédouanement à 2 bureaux des douanes	DGD/DLRRI/ DIS	Janvier	Juin	La procédure est dématérialisée au niveau de 2 bureaux des douanes	Les recettes sont mieux sécurisées
5) Développer et sécuriser le transit international	Intégrer le Projet d'interconnexion de la CEDEAO SIGMAT	MB/DGD/DIS	Janvier	Décembre	La Guinée a intégré le Projet SIGMAT	Transit International sécurisé